École maternelle Gaston Ramon

Procès verbal du conseil d'école du 12 avril 2013

Étaient présents :

- Enseignants : Valérie Gallois, Céline Fillaud, Carole David, Nadia Barreau, Nathalie Amato, Samantha Brandariz
- Représentants des parents d'élèves : Mme MEZZIANILI, Mme NDAO, Mme OCANA-NUNEZ, Mme DJAMBAE, Mme SADDOUKI, M. USAI
- Représentant de la ville : Marie-Claude Brûlé, Maire adjointe déléguée à l'éducation

Mme Mirella Gallois, Inspectrice de l'Education Nationale, excusée

---

Ouverture de la séance à 18h00

Prévisions d'effectifs pour l'an prochain

Cette année, 123 élèves, pour la rentrée, 139 élèves.

Ce qui signifie que les effectifs vont augmenter et que nous serons contraintes de faire des doubles niveaux pour répartir l'arrivée massive de petits.

Il nous manque 12 élèves pour ouvrir la 6ème classe.

Coopérative

2077 euros à ce jour pour la coopérative

150 euros de gain lors de la vente de crêpes

300 euros pour le marché de noël

830 euros de bénéfice lors de la vente des photos

Nous pensons acheter du matériel de motricité avec cet argent, c'est un investissement durable.

Mme DAO propose que nous organisions aussi des ventes de gâteaux en maternelle pour pouvoir financer un spectacle de fin d'année. Cette idée est retenue, nous pourrions vendre des gâteaux le mardi soir.

Blog

Quelques chiffres

Depuis janvier, nous avons eu 2283 visites sur le blog, souvent plus de 2O visites par jour. Les connections proviennent de différents pays, Etats-Unis, Belgique, Turquie, Canada, ce qui signifie que la famille éloignée peut voir ce que les enfants font dans leur classe.
Mme DAO nous rapporte que les enfants en parlent beaucoup

Intervenante bibliothèque : en congé maternité donc nous ne bénéficions plus de créneaux car elle n'est pas remplacée.
Nous avons fait part à la mairie de nos difficultés à participer aux projets proposés par la municipalité en raison de notre éloignement du centre ville. Une subvention est accordée par enfant mais les tickets de bus pour les accompagnateurs restent à la charge de l'école. De plus les enseignantes trouvent qu'il est dangereux de circuler avec les transports urbains car les enfants ne sont pas tous assis et risquent de se blesser en cas de coup de frein.
Un bibliothécaire est venu sur l'école faire une représentation de théâtre d'ombres, nous avons vu « Les musiciens de Brême ». Les enfants ainsi que les enseignantes le remercient pour cette intervention d'une grande qualité.

Rythmes scolaires

Rien ne change à la rentrée 2013
Dans le Sannois Mag, vous avez reçu un questionnaire que nous vous invitons vivement à remplir. Il est important que les familles donnent leur avis.
La réforme consiste à changer la répartition des horaires sur la semaine, en ajoutant une demi-journée, le mercredi ou le samedi matin, et de réduire le temps scolaire des élèves sur la journée, en allongeant la pause méridienne ou bien en finissant plus tôt. Ces heures seraient alors prises en charge par la municipalité sous forme d'activités.
Nous proposons de mettre en ligne un lien vers le questionnaire de la mairie demandant l'opinion des parents.
Nous demandons s'il est prévu d'inclure les structures mairie, les associations pour intervenir sur les temps périscolaires.
Si l'école de musique intervient ce seront des animateurs spécialisés qui seront mobilisés.
Le projet sera générique, avec une application différente en maternelle et en élémentaire. La municipalité entame sa réflexion.

Problème du bac à sable

Une maman nous a fait remonter des soucis d'allergie chez sa fille par rapport au sable, qui ne serait pas suffisamment nettoyé et donc source de problèmes sanitaires.
Nous déplorons aussi trouver des morceaux de verre dans le bac à sable, Mme BRULE est au courant de ces problèmes et regrette l'incivilité des personnes qui lancent ses bouts de verre.
Parents et enseignants sont unanimes pour dire que le bac à sable doit rester car les enfants prennent beaucoup de plaisir à y jouer. Le sable est ratissé et « stériondé » chaque mois, des analyses sont faites régulièrement pour vérifier le taux de bactéries présent dans le sable.

Demande de travaux

- Pose d'un miroir dans le virage de la rue des frères Kégels.
- Problème sur la structure de jeux : le pont en cordes a du être coupé par les pompiers, un enfant a glissé dans un espace de 6 cm entre la plateforme et le début du pont de singe. Pour ne pas risquer de lui faire mal, nous avons préféré appeler les pompiers qui ont coupé les cordes. Mme BRULE nous dit que la garantie ne peut pas fonctionner, la structure date de 1997, le filet venait d'être remplacé.

  Le filet va être commandé, remplacé pour la rentrée, et en attendant l'accès au pont de singe sera condamné pour permettre l'accès à la structure.
- Problème d'inondation dans la classe de Mme AMATO, des travaux vont être réalisés.
- Problème des fenêtres : Il y a 2 ans, une fenêtre est tombée sur la dame qui faisait l'entretien de l'école. La fenêtre ouverte « en grand » est trop lourde et les charnières ont cédé sous son poids.

  Depuis cet accident, nous demandons à ce qu'elles soient ouvrables uniquement en mode oscillo- battant. Les services techniques de la ville ont donc condamné la majorité des fenêtres en attendant le passage de la société qui les a installées. A l'approche des beaux jours nous faisons remarqué à Mme BRULE que la situation ne peut perdurer et que les fenêtres des classes ne peuvent rester fermées.
- Nous avions demandé la réfection des peintures de deux classes, de la cantine et des meubles de bibliothèque. Mme GALLOIS accepte de déménager sa classe pour que les peintures soient refaites dans sa classe avant la fin de l'année.

Travaux demandés et réalisés :

- Pose d'une sonnerie
- Une partie du bitume a été refaite dans la cour, nous avons moins de problème de flaques d'eau

Restauration scolaire

La directrice déplore des problèmes de pointage, y a-t-il des problèmes informatiques ?
Le pointage fait par les ATSEM est rigoureux et vérifié quotidienement.
Nous demandons aux parents d'être vigilat lorsqu'ils inscrivent leur enfant à la cantine ou à la garderie. Nous avons souvent des erreurs au moment du « cochage » par les parents ou les frères et sœurs.
Nous avons décidé de garder une copie du pointage des parents.
Mme BRULE fera remonter qu'il y a des soucis sur l'école pour que les plaintes des parents soient entendues.
Les listes d'inscription pour le péri scolaire (cantine et garderie) nous arrivent imprimées par la mairie. Nous souhaiterions que les enfants qui ne mangent pas de porc soient directement indiqués ce qui éviterait tout souci au moment du pointage par les ATSEM.
Nous constatons qu'il y a entre 3 à 5 enfants par classes qui ne mangent pas de viande. Cela pose problème notamment les jours où la viande est mélangée aux légumes (hachis parmentier, lasagnes…). Les enfants ne mangent pas de plat principal ce qui est dommageable à cet âge. Mme BRULE précise que l'on ne peut pas accepter les enfants qui ne mangent pas de viande à la cantine. Dans la mesure où les enfants sont inscrits à la cantine ils doivent goûter aux aliments qui leur sont proposés, cela fait partie de l'apprentissage de l'alimentation .Le médecin scolaire se propose de recevoir les parents qui le souhaitent.
Les parents saluent la diversité des menus qui sont proposés, mais soulignent que les portions sont parfois petites. Ce à quoi Mme BRULE répond que les portions sont calibrées en fonction de l'âge des enfants et que la mairie doit se conformer aux normes imposées dans le programme de lutte contre l'obésité.

KERMESSE

Pour le repas, nous proposons aux parents d'apporter des quiches, des tartes.
La kermesse se tiendra le vendredi 31 mai de 18h à 21h, avec un petit moment de spectacle pour chaque classe qui préparera une danse ou un chant.
Les ATSEM ont proposé de présenter un petit spectacle de cirque fait par les enfants qui mangent à la cantine.

Nous pensions faire une tombola, en gros lots :

- Accrobranche
- Tour de poney
- Places de Cinéma
- Pizza chez Angelo
- Bons à la boulangerie
- 4 Hérouval
- 4 entrées aux parcs Disney

En plus : le jeu des enveloppes à 1 euro

Carnet de tickets vendus par 10, on en donnera 2 à chaque enfant : 5 euros
Il faut compter deux parents sur chaque stand, pour 10 stands.

La séance est levée à 21h00.
Procès verbal rédigé par la directrice de l'école et relu par les parents d'élèves.
Disponible en version papier sur demande.